Mairie de SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

Regroupement pédagogique sur l'école de Ste-Suzanne dès septembre 2022

FICHE D'INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE/ACCUEIL PERISCOLAIRE 2022/2023

Date limite d'inscription: VENDREDI 15 JUILLET 2022

•	DI 13 JOILLET 2022	
Nom/ Prénom des Parents	Père	Mère
Adresse postale		
Adresse mail recommandée pour diffusion information		
★ domicile ★ Portable ★ noter obligatoirement		
Personne à contacter en cas d'urgences (parents proches, employeurs) à noter obligatoirement (nom - prénom - lien de parenté - n° téléphone portable)		
Nom et Prénom de l'enfant	Date de Naissance	Classe fréquentée
RESTAURANT SCOLAIRE		
- cochez les jours de présences : □ LUNDI □ MARDI □ JEUDI □ VENDREDI		
Selon un planning donné un mois sur l'autre □		
Dès la rentrée scolaire, un menu végétarien sera proposé une fois par mois et à compter du 1 ^{er} janvier 2023, tous les 15 jours. Dans l'éventualité où vous ne souhaitez pas que votre enfant puisse bénéficier de ce type de menu, celui-ci sera remplacé par un menu dit « classique ». Pour assurer la gestion des repas et du service, je vous remercie de cocher la case correspondante.		
MENU VEGETARIEN □ OUI □ NON		
Allergies (joindre un certificat médical) :		
Les menus du restaurant scolaire sont mis en ligne après chaque période de vacances scolaires sur l'application gratuite IntraMuros (téléchargement gratuit sur Google Play et App Store) ou sur le site Internet : www.ste-suzanne.fr		
Tarifs (*): Enfants domiciliés à Sainte-Suzanne-et-Chammes: 3.20 € Enfants domiciliés hors Sainte-Suzanne-et-Chammes: 4.20 € (*) Les tarifs sont donnés à titre indicatif, ceux-ci seront révisés annuellement et peuvent évoluer au vu de l'inflation actuelle.		

1bis rue Jean de Bueil - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES Téléphone 02 43 01 40 10

Mél : contact@ste-suzanne.com Site : http://www.ste-suzanne.com/

matin <u>au plus tard a 9h00</u> . Toute absence injustifiée sera facturée.			
ACCUEIL PERISCOLAIRE			
- cochez les jours de présences : ☐ LUNDI ☐	I MARDI □ JEUDI □ VENDREDI I OCCASIONNEL		
- cochez le SITE CONCERNE : □ STE-SUZANNE □ CHAMMES			
responsabilité Civile et Recours, les protégeant	de garderie doivent être couverts par une assurance des dommages qu'ils peuvent occasionner et subir.		
(OBLIGATION DE FOURNIR UNE ATTESTAT	TION OU UNE PHOTOCOPIE DE L'ASSURANCE)		
\square Je certifie que mon (mes) enfant (s) est (sont) à jour dans les vaccins			
Personnes habilitées, hors parents, à venir chercher l' (les) enfant (s) NOM/Prénom Téléphone fixe et portable			
NOM/PICHOIII	relephone fixe et portable		
Médecin de famille : En cas de soins d'urgence, nous autorisez- Si nécessaire, vers quel établissement hosp	vous à appeler le médecin le plus proche ? pitalier faire transporter l'enfant ?		
_	JOTIENT FAMILIAL* (toute ½ heure commencée		
sera due) – Quotient familial inférieur ou égal à l	765 · 0 55 f/demi-heure		
– Quotient familial inferieur ou égal à – Quotient familial supérieur ou égal à			
(*) Les tarifs sont donnés à titre indicatif, ceux-ci seront ré Accueil non facturé pendant la période de «	évisés annuellement et peuvent évoluer au vu de l'inflation actuelle.		
A compléter obligatoirement :			
si cette donnée n'est pas renseignée, la tar			
☐ CAF ☐ MSA <u>numéro allocataire</u>			

*Restaurant Scolaire: prévenir la Mairie au 02.43.01.40.10 aux heures d'ouverture ou sur

<u>Toute inscription ou absence doit être faite le vendredi avant MIDI pour la semaine suivante</u> Cas de force majeure ou maladie justifiée : absence non facturée, prévenir la veille ou le

En cas d'absence :

le répondeur ou par mail : contact@ste-suzanne.com

Les données personnelles sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier facturation restaurant scolaire/accueil périscolaire; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

A....., le

Signature des parents

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de la mairie de Sainte-Suzanne-et-Chammes sur simple demande.

Conservation des données : les données sont conservées pendant un an jusqu'à la fin de l'année scolaire.